

## La direction de France Télévisions solidaire du mouvement contre la réforme des retraites

---

Afin d'explicitier la note adressée en fin de matinée à tous les salariés et intitulée « *salariés souhaitant se joindre au mouvement social du 10 décembre* », la CGT de France Télévisions tient à préciser qu'elle n'a évidemment aucune intention de déroger aux règles légales.

Pour autant, compte tenu de l'appel à la mobilisation intersyndicale du 6 décembre pour le 10 décembre, force est de constater qu'il nous était matériellement impossible de respecter le délai de 5 jours francs entre le dépôt du préavis et le jour de la grève.

C'est la raison pour laquelle la CGT, prenant acte de la possibilité de déposer un jour de congé, RTT ou récupération, appelle l'ensemble des salariés à se joindre aux actions organisées sur tout le territoire.

La mobilisation du 5 décembre était historique, il reste à chacun de se mobiliser pour que celle du 10 soit encore plus importante, enjeu crucial la veille de la présentation du projet de loi par le Premier Ministre.

**Toutes et tous dans les manifestations le 10 décembre !**

Paris, le 9 décembre 2019



Lundi 9 décembre 2019

Vie de l'entreprise

## Salariés souhaitant se joindre au mouvement social national de ce 10 décembre

Aucun préavis de grève n'ayant pu être valablement déposé au sein de l'entreprise, les collaborateurs de France Télévisions qui souhaiteraient ne pas travailler et/ou rejoindre les manifestations contre la réforme des retraites le mardi 10 décembre ne peuvent légalement se mettre en grève.

Toutefois, afin de permettre à toutes celles et tous ceux qui voudraient pouvoir prendre part au mouvement de le faire en toute légalité, la Direction annonce la mesure suivante :

**seront systematiquement acceptées les demandes d'absence (congrés, RTT, récupération) déposées ce jour afin de pouvoir prendre part au mouvement du mardi 10 décembre.**

Attention, les absences qui ne respecteront pas ce formalisme devront être considérées comme injustifiées.